

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Franchet, 26 mars 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (457v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Franchet, 26 mars 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51883>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 mars 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Franchet](#)

Lieu de destinationMontceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

## Description

Résumé Godin remercie Franchet pour les renseignements sur les sociétés coopératives de sa région. Sur l'opportunité de fonder une librairie : Godin avertit Franchet qu'il peut être difficile de trouver des lecteurs.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Coopération](#), [Librairie](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Geise Familistère  
26 mars 1866

141

cher Monsieur Franchet,

Je vous remercie des renseignements contenus dans votre lettre du 19 février sur les coopératives de vos environs et sur ce qui concerne notre situation.

Vous me demandez un avis sur la fondation d'une librairie. Il est bien difficile de donner des conseils en pareille circonstance, car on ne peut être juge de la capa-  
cité ni de l'intelligence

des autres, ni surtout des conditions dans lesquelles l'entreprise doit se faire.

Vous avez certainement assez d'instruction pour acheter quelques livres, les revendre et en toucher le prix. Mais d'après ce que vous me dites, votre milieu est peu avancé et je me demande où vous trouvez vos lecteurs ? Mes ouvrages, comme le devrait, s'adressent surtout aux hommes d'intel-  
ligence et de cœur.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments